

<b>CR CFVU Exceptionnelle du 10/04/2020</b> <b>Notes des Elus UHDE</b>
---

36 votants + 3 pouvoirs, 71 présents au total.

**Objet :** vote sur texte de cadrage des aménagements des modalités d'évaluation pour le semestre et délégation des prérogatives de la CFVU à la Présidence et VP CFVU, selon les termes de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

ID = Isabelle Demachy

SR = Sylvie Retailleau

### I) Introduction

G Verscheure : P Chouroutte, en charge des missions, va se joindre à nous. Il vient d'arriver à l'université. Il a demandé à GV s'il pouvait assister à cette réunion.

SR procède à l'appel des élus votants (titulaires ou suppléants)

ID : une liste d'amendements a été proposée hier après midi par la liste UHDE, qui vous a été transmise. A été également transmis le texte avec ajouts en fin séance de CFVU et complété avec certaines des propositions.

### II) Exposé des amendements UHDE (voir document annexé à ce compte-rendu des propositions UHDE)

Michel Menou dispose de 10 minutes pour présenter les propositions d'amendement de la liste.

Les points de l'intervention :

- \* remerciements à l'équipe présidentielle, en particulier SR et ID pour le travail mené, c'est-à-dire
  - ne pas avoir procédé au vote en fin de CFVU le mardi 07 avril après des débats denses
  - d'avoir travaillé et proposé un texte de synthèse prenant en compte des éléments de ce débat
  - d'avoir accepté les amendements arrivés tardivement (mercredi, il y a eu bureau CFVU puis Pré-Collège Licence, et nous avons attendu la sortie de cette instance pour finaliser le texte)
  - d'avoir consulté ces amendements
  - d'avoir proposé un nouveau texte de synthèse
  - de proposer une session CFVU exceptionnelle pour clore le débat en respectant la collégialité.

Puis commentaires des mesures non reprises :

\* les épreuves en distanciel à temps limité (inférieur à 48h pour le délai de remise) au moins 2 semaines après la semaine de vacances de printemps pour tenir compte du stress de la période actuelle et donner plus de sérénité à tous, étudiants et enseignants

\* paragraphe allègement des évaluations : inclure un texte prenant en compte la possibilité de neutraliser un semestre pour les formations dont tous les enseignements ont commencé en période de confinement.

\* paragraphe durée des épreuves : prévoir un délai de 24h de remise du travail pour les épreuves en distanciel à temps limité. Le doublement du temps par rapport au temps présentiel est insuffisant. Qu'une épreuve prévue initialement de 09h00 à 10h30 passe de 09h à 12h00, ne change pas grand chose, quand :

- vous êtes dans une famille avec de jeunes enfants à gérer (ne pouvant pas aller à l'école) parce que vos parents travaillent (distribution, secteur médical, police etc...)

- le matériel informatique de la maison est requis par des parents qui télé\_travaillent ou d'autres frères et sœurs qui télé-étudient.

Il en résulte une difficulté d'accès au matériel numérique ou des difficultés de concentration sur un texte d'examen, et les 3h00 concédées ne seront jamais équivalentes à 1h30 dans une salle d'examen.

\* Une autre formulation pour le paragraphe du périmètre de l'évaluation en indiquant plus clairement « les notes obtenues pendant la période de confinement serviront à valoriser l'étudiant, les notes sous sa moyenne (10 à défaut d'épreuve antérieure) ne seront pas prises en compte ». Cette formulation avec une prise en compte des UEs sans notes au 16/03 et pour lesquelles la notion de « notes d'avant confinement » n'existent pas est explicite, ce qui n'est pas le cas dans le texte actuel.

\* Le dernier point est le vote séparé par la package des modalités MCC en période de crise sanitaire d'une part et un vote concernant la délégation donnée par la CFVU à la présidente et à la vice-présidente d'autre part.

Sur ce point, nous souhaitons que la collégialité soit conservée et que ces modalités de MCC passent par une décision en CFVU. Toutefois pour permettre une gestion souple et rapide, via des réunions CFVU avec des procédures allégées pour tenir compte des remarques évoquées en CFVU mardi 07 avril. Il est proposé une réduction du délai de convocation à 24h, d'enlever la nécessité de quorum, pas de compte-rendu des débats, juste un relevé de décisions (pour tenir compte des avis donnés par Gwenaëlle Verschuere le mardi, sur la mobilisation du personnel BIASS pour ces sessions CFVU)

Isabelle Bournaud : précise le point concernant le cas où toutes les UE d'un semestre seraient neutralisées.

### III) Réponse aux amendements UHDE par ID

ID reprend le texte de synthèse version 2 proposé vendredi matin (voir document annexé à ce compte-rendu) et indique ce qui a été ajouté.

- mot sur la possible révision du calendrier selon l'évolution de la crise sanitaire
- l'explicitation d'une solution concernnant le périmètre des évaluations : « une solution peut être d'utiliser deux barèmes, portant l'un sur les contenus enseignés avant confinement, l'autre sur l'ensemble de l'épreuve, alors la meilleure note sera retenue »
- Le fait de doubler le temps des épreuves et de ne pas imposer un délai de 24h entre la mise à disposition du sujet et son rendu par l'étudiant comme nous le proposons est suivant ID pour que le calendrier soit gérable au niveau de l'agenda des examens d'une formation; ID a aussi évoqué le fait qu'il semblait peu propice de maintenir les étudiants en période d'examen sur une durée trop prolongée, avec un appel de mesure sur la durée des épreuves et sur la largeur de l'agenda
- Possibilité de modifier les coefficients des poids des épreuves.

Concernant notre demande de ne pas faire débiter les épreuves avant 2 semaines après les vacances. ID : c'est le cas pour presque toutes les composantes. Dans la(les) composante(s) où des examens sont prévus avant, il a été demandé qu'ils soient reportés. Néanmoins, nous ne souhaitons pas le mettre dans ce texte pour nous laisser une certaine souplesse.

Remarque de SR: il n'y a pas de vacances de Printemps universitaires, le calendrier des vacances est établi pas chacune des composantes.

ID propose que pour le cas d'un semestre neutralisé (point développé par Isabelle Bournaud dans l'intervention UHDE) : voir si des cas se présentent et à ce moment on en discute en CFVU. Il n'y a pas d'urgence pour cela, on ne l'envisage pas aujourd'hui.

Chat : Sandrine Lacombe : je ne vois pas comme cas particulier celui des étudiants internationaux (dont aménagement peut être nécessaire quand l'étudiant est reparti dans son pays...)

### IV) Questions/réponses

Questions de Arne Keller

- *Pensez vous que la session 2 pourra avoir lieu en présentiel ?*

ID : A l'heure actuelle oui, sur des calendriers vers fin Juin.

SR : on pense que cela sera possible de faire des sessions 2 avant l'été. En effet, d'après les médecins, au vu des ECN de médecine, les concours PACES et écoles sont prévus en présentiel à partir du 20 juin. C'est une organisation lourde et elle aura probablement lieu. La session 2 ne concernera qu'un faible flux d'étudiants, et on pourra obtenir des salles qui permettent de satisfaire les conditions de protection sanitaires. On distribuera des masques et 1,5 m de distance entre les étudiants...

- *Question quant aux épreuves qui sont prévues la semaine du 20 avril. Pourquoi ne pas imposer le report des épreuves dans le texte alors que vous êtes conscient du problème ? Nous avons des retours d'étudiants inquiets et non préparés pour ces épreuves.*  
ID + SR : on doit porter la connaissance du déroulement des épreuves aux étudiants au moins 15 jours avant le début des épreuves à partir de ce jour donc pas d'épreuves avant le 20 Avril. Il y a des choses la semaine du 20/04 on va s'assurer qu'elles entrent dans ce cadre.
- *Ce texte ne constitue pas un réel cadrage, il n'y a aucun réel garde-fou.*  
ID ne répond pas vraiment à la question : dans tous les cas toutes les épreuves sont modifiées par rapport à ce qui se fait "normalement"...

Julie Fievet (AgroParisTech) présente le cas où les enseignements du semestre ont justement eu lieu pendant la période de confinement et son examen est prévu Mercredi qui vient. Elle se pose la question, si elle est dans les clous.

Anne Mantel sur le chat : question pour les étudiants handicapés

SR : Prise en compte des étudiants malades et handicapés → Absences justifiées ou basculement de situations compliquées ou de malades en situation de handicap.

## V) Vote

Nous demandons le vote secret.

Discussion entre nous : et Michel Menou sur le chat de la session Collaborate : Nous demandons le vote secret car nous avons proposé un vote séparé sur la délégation des pouvoirs à la présidence et les mesures des MCC et qui n'a pas été pris en compte. En vote séparé, un vote main levée aurait été accepté.

Donc vote unique : Modalités MCC en temps de confinement + Application de l'ordonnance de délégation de la CFVU à la présidente et vice-présidente CFVU.

38 votants (dont 3 pouvoirs)

**Vote sur le texte :**

**OUI 26 + 3 pouvoirs**

**NON 7**

**ABSTENTION 2**